

appuyer. Pour la première fois, à ma connaissance, le gouvernement soviétique a reconnu que ces forces devraient recevoir l'appui des nations qui ne sont pas membres permanents du Conseil de sécurité, c'est-à-dire des pays moins importants. Si je comprends bien, l'Union soviétique était disposée à reconnaître, pour la première fois, la valeur des forces pour le maintien de la paix financées par les Nations Unies et composées de contingents fournis par d'autres pays que les grandes puissances.

Il me semble que c'est la reconnaissance de la valeur d'une force chargée du maintien de la paix qui est tout à fait incompatible avec le point de vue souvent affiché avec insistance par l'URSS dans le passé et selon lequel, en vertu de l'article 7 de la Charte, ces forces armées doivent provenir des grandes puissances. Sauf erreur, la nouvelle attitude soviétique n'a pas été suffisamment explorée.

Le ministre a parlé de stratégie nucléaire et il a amorcé un débat et des questions avec l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre. A ce propos, je veux dire au ministre qu'il pourra peut-être justifier son affirmation d'après laquelle le gouvernement a adopté cette politique nucléaire afin de remplir des engagements pris par son prédécesseur. Mais je rappelle au ministre qu'on avait promis d'examiner cela, qu'on avait laissé entendre qu'on négocierait de nouveau...

M. Douglas: On avait promis.

M. Brewin: On avait promis de renégocier, comme mon honorable ami me le rappelle—et qu'au lieu de cela on continue simplement cette politique stérile et dangereuse qui s'appuie sur des armes nucléaires tactiques. Ce n'est pas un débat sur la défense et je n'ai pas l'intention de discourir plus longuement sur mes raisons de dire cela. Je voudrais toutefois que le ministre nous donne, si possible, plus de précisions sur les intentions du gouvernement actuel, dans le cadre des conseils de l'OTAN. Le gouvernement cherche-t-il à ne rien ajouter à la stratégie de tactique nucléaire, mais plutôt à retirer de l'Europe centrale cette confrontation massive de forces tactiques nucléaires? Elles représentent d'après l'opinion la mieux informée, tant en Europe que sur le continent nord-américain, un danger certain pour le maintien de la paix, plutôt que l'inverse.

A la longue, nous ne réussirons à régler ces problèmes que grâce à la détente et au désarmement, mais nous devons nous poser ces questions. Notre pays propose-t-il et présente-t-il des programmes assez clairs et nets, réellement de nature à amoindrir les menaces

actuelles à la paix mondiale? Je serais heureux que le ministre veuille nous donner des détails sur certaines des questions dont il a déjà traité. Il pourrait convaincre la Chambre que, dans ces domaines, le Canada accomplit, en réalité, tout ce qu'il peut et ne se contente pas de se laisser emporter par le courant.

M. Olson: Monsieur le président, nous apprécions les renseignements donnés par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures dans ses remarques il y a quelques minutes, quand il a parlé des problèmes au sein de l'Alliance de l'OTAN et des efforts pour les résoudre. Pour ce qui est de notre parti, nous exprimons l'espoir que ces efforts et délibérations seront couronnés de succès, du moins suffisamment pour assurer que l'OTAN demeure aussi forte qu'elle l'a été pour les raisons d'ordre vital que d'autres honorables députés ont mentionnées cet après-midi.

Tout en appréciant les remarques du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, nous avons tout de même été quelque peu déçus du manque de renseignements sur la question de la reconnaissance de la Chine communiste et sur celle des récentes difficultés financières des Nations Unies. J'estime que la Chambre a le droit de savoir quelle sera l'attitude du gouvernement Canadien quant à la reconnaissance de la Chine communiste par le Canada et son admission aux Nations Unies, compte tenu surtout de certaines déclarations récentes du premier ministre et du secrétaire d'État aux Affaires extérieures lui-même. Plus d'une fois au cours des derniers mois, il a déclaré publiquement que nous ne pouvons plus tolérer—terme sans doute trop énergique—l'exclusion de la République populaire de Chine des assemblées internationales. Je n'ai pas l'article de journal ni la date exacte ici, mais au début d'octobre le premier ministre a indiqué dans un discours qu'il serait bon de trouver maintenant un moyen de négocier directement avec cet immense pays.

Plusieurs fois, au cours de la période des questions, certains députés et moi-même, avons demandé au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, ce que le gouvernement canadien a l'intention de faire en vue de donner suite aux opinions exprimées. Chaque fois, il nous a renvoyé à son fameux discours du 22 mai dernier. Il a déclaré que les opinions qu'il a exprimées alors étaient complètes et que les honorables députés trouveraient les réponses à leurs questions en lisant ce discours.